II

(Communications)

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS ET ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire COMP/M.5533 — BERTELSMANN/KKR/JV)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2009/C 240/01)

Le 8 septembre 2009, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision se fonde sur l'article 6, paragraphe 1, point b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil. Le texte intégral de la décision n'est disponible qu'en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il pourrait contenir. Il pourra être consulté:

— dans la section consacrée aux concentrations, sur le site internet de la DG concurrence de la Commission (http://ec.europa.eu/competition/mergers/cases/). Ce site permet de rechercher des décisions concernant des opérations de concentration à partir du nom de l'entreprise, du numéro de l'affaire, de la date ou du secteur d'activité,

— sur le site internet EUR-Lex (http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm), qui offre un accès en ligne au droit communautaire, sous le numéro de document 32009M5533.

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire COMP/M.5610 — PREDICA/SFL/PARHOLDING)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2009/C 240/02)

Le 29 septembre 2009, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision, qui modifie et remplace la décision antérieure du 24 septembre 2009 n° SG-Greffe(2009) D/5619 — C(2009) 7486, se fonde sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil. L'avis relatif à la décision du 24 septembre 2009 a été publié au JO C 235 du 30.9.2009.

Le texte intégral de la décision n'est disponible qu'en français et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il pourrait contenir. Il pourra être consulté:

— dans la section consacrée aux concentrations, sur le site internet de la DG Concurrence de la Commission (http://ec.europa.eu/competition/mergers/cases/). Ce site permet de rechercher des décisions concernant des opérations de concentration à partir du nom de l'entreprise, du numéro de l'affaire, de la date ou du secteur d'activité,

— sur le site internet EUR-Lex (http://eur-lex.europa.eu/en/index.htm), qui offre un accès en ligne au droit communautaire, sous le numéro de document 32009M5610.